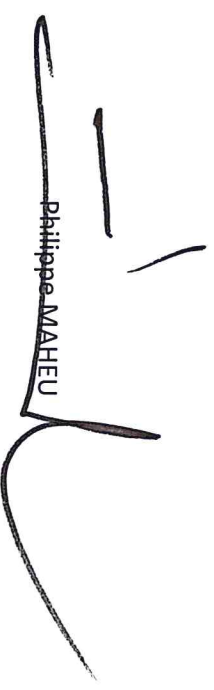


AVIS EMIS PAR LE CHSCT-D DES HAUTES ALPES

Réunion du 5 juillet 2019

AVIS	SUITES DONNEES PAR L'ADMINISTRATION
<p>Le conseil de formation se réunira réglementairement à partir de la rentrée 2019, et ses travaux et propositions seront pris en compte lors de l'élaboration du volet départemental du plan académique de formation.</p>	<p>Accord</p>

L'inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
De l'éducation nationale des Hautes-Alpes



Philippe MAHEU